

2025

COLLECTES DES DECHETS Rattrapage des jours fériés



Des jours de rattrapage sont assurés pour les jours fériés où les camions de collecte ne circulent pas.

La règle est simple :

- Si le jour férié est un lundi ou un mardi, le rattrapage a lieu le samedi précédent.
- Si le jour férié est un mercredi, un jeudi ou un vendredi, le rattrapage a lieu le samedi suivant.

Vous pouvez télécharger le calendrier des collectes de votre commune sur notre site internet :

www.cc-coteaux-du-girou.fr

Tableau des jours rattrapage des collectes pour les jours fériés

JOURS FERIÉS 2025	JOURS DE RATRAPAGE
Mercredi 01 Janvier	Samedi 04 Janvier
Lundi 21 Avril	Samedi 19 Avril
Jeudi 01 Mai	Samedi 03 Mai
Jeudi 08 Mai	Samedi 10 Mai
Jeudi 29 Mai	Samedi 31 Mai
Lundi 09 Juin	Samedi 07 Juin
Lundi 14 Juillet	Samedi 12 Juillet
Vendredi 15 Août	Samedi 16 Août
Mardi 11 Novembre	Samedi 08 Novembre